

# Territoires

Ruanda-Urundi

Ruanda-Urundi

GEWESTEN

N° 3546/Prév.Budg.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.  
In het antwoord vermelden : nummer en  
dagtekening.

Astrida

le  
den

20 décembre 1950.

ASTRIDA



1006

Réponse au n° Tg.4531/Prév.Budg.

Antwoord op n°

du 16 décembre 1950.  
van

ANNEXE  
Bijlage

OBJET :  
Voorwerp :

Monsieur le Résident,

Prévisions budgétaires 1952.

En exécution de votre télégramme 453116/Prév.

Budg., j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous l'état des prévisions des dépenses extraordinaires B.O.1952, dépendant des A.I.M.O.

## A) CONSTRUCTIONS.

1°/ 4 maisons d'habitations pour Service Territorial.

2°/ Annexe boyerie, magasin, garage maison achetée à Mr.MO.

3°/ Un bureau de Territoire - le bureau actuel devenant bâtiment annexe.

4°/ 3 gîtes d'étape en matériaux définitifs et annexes à Kivu (Buyenzi) Nyanza (Mvejuru Sud) Cyanika (Bufundu).

5°/ Construction de 12 blocs d'habitations jumelées au camp des policiers. Le camp actuel compte 12 blocs.

6°/ 2 maisons pour Anciens élèves du Groupe Scolaire employés au Secrétariat de Territoire - à construire à la cité indigène.

7°/ 5 maisons pour Secrétaires indigènes employés au Territoire. A construire à la cité indigène.

8°/ W.C. et urinoirs au Foyer des évolués.

9°/ Garage pour ambulance S.T.A. et deux voitures de Médecin à construire à l'Hôpital indigène.

10°/ Garage pour 3 véhicules S.T.A.(dont l'autobus des écoliers du Pensionnat St.Jean) à construire à proximité des dépendances du Territoire.

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .

Mise en Service dans la C.U. d'un véhicule à immondices  
(camion S.T.A. déclassé).

- 11°/ Fosse septique pour 100 usagers au marché public.
- 12°/ Fosse septique pour 100 usagers - place de l'église.
- 13°/ La construction d'un foyer social et de murs en terrasses dans le quartier administratif et des évolués ayant été inscrites respectivement aux prévisions budgétaires 1950 et 1951 n'ont pas été repris ici.
- 14°/ Achat de 90 coffres métalliques pour percepteurs d'impôts indigènes et de 7 coffres-forts (un par chefferie). Le Territoire est démunie tout matériel pour conservation et transport de l'impôt.

B) AIDES AUX IMMIGRANTS: 20.000.00 francs

Il est peu probable que le courant d'émigration vers le Congo aura pris de l'ampleur en 1952.

C) SUBSIDES.

Décors et costumes pour théâtre du Foyer des évolués	20.000.00 francs
Reliure livres bibliothèque	20.000.00 francs
Disques	5.000.00 francs
<b>Total subsides foyer des évolués</b>	<b>45.000.00 francs</b>

Partitions pour Schola Cantorum 5.000.00 francs

D) EMPRUNTS.

Néant.

L'Administrateur Chef du Territoire, I.REISDORFF  
p.o.

